

qui elle croiroit en devoit marquer principalement sa joye. Elle chercheroit à la faire éclater dans tous les souverains Tribunaux de la France, à qui le nom d'Aligre est saint & vénérable depuis long-temps : & elle s'efforceroit de la faire paroître à tous les Ordres de l'Estat, qui vous voyent avec plaisir occuper la même place qui a esté autrefois si dignement remplie par celuy dont vous tenez la naissance. Mais, MONSEIGNEUR, nous envisageons, dans l'honneur que Sa Majesté vous a fait, quelque chose qui est encore bien plus glorieux pour vous, que l'élevation où elle vous a mis. C'est le témoignage public que le Prince du monde le plus éclairé & le plus sage vient de rendre par-là, à vostre capacité & à vostre mérite. Il avoit desja fait voir la haute opinion qu'il en avoit lorsque vous confiant les marques les plus sacrées de son autorité il n'avoit laissé dans tout son Royaume qu'un seul titre au dessus de vous : & maintenant qu'il en recompense vostre vertu, ne declare-t-il pas publiquement qu'il la reconnoist au dessus de toutes choses. Tous les autres avantages de la Charge dont le Roy vous a honoré sont desormais plustost les avantages de toute la France ; que les vostres particuliers, & l'on ne doit s'en rejouir avec vous, MONSEIGNEUR, que parce que vous faites vostre félicité, du bonheur public. Mais la gloire qui vous revient du témoignage éclatant que Sa Majesté vous donne par là de son estime, est une chose qui vous est toute particulière, & c'est aussi de cet avantage plus que de tous les autres que l'Académie Françoise vient

icy

icy vous tesmoigner sa joye. Jouissez long-temps, MONSEIGNEUR, d'un bien si précieux & si solide, d'un bien qui est au dessus de toutes les dignitez, & au dessus de tout ce que le Roy peut jamais donner, quand il auroit des sceptres & des couronnes à distribuer. Ce sont les souhaits que fait pour vous, MONSEIGNEUR, l'Académie Françoise, & elle les fait avec d'autant plus d'ardeur qu'outre qu'elle y est obligée par l'intérest general de l'Estat, elle s'y trouve encore particulièrement engagée par les graces * qu'elle a receuës nouvellement de vous, & dont elle conservera éternellement la reconnoissance.

Il avoit scellé les Lettres du rétablissement de l'Académie dans son droit de *Committimus*.



COMPLIMENT fait dans l'Archevêché le 16. Avril 1674. par Mr. l'Abbé TALLEMANT le jeune, à Monseigneur l'Archevêque de Paris sur la dignité de Duc & Pair, où le Roy venoit de l'élever.

MONSEIGNEUR,

Vous procurez tant d'honneur à l'Académie Françoise par le nouveau rang que vous venez d'acquérir, qu'il est bien juste qu'elle vienne vous témoigner en même temps sa joie & sa reconnoissance. Il luy doit être bien doux de voir les plus illustres de son Corps élevez ainsi aux premières dignitez, & l'éclat qui tombe sur eux réjaillit infailliblement jus-

ques sur elle. J'ose toutefois vous dire, MONSEIGNEUR, que l'Académie est moins sensible à l'honneur qu'elle reçoit qu'à la justice qu'on vous rend. Remplie comme elle est de Pairs, de Prélats, de Ministres, honorée de la protection d'un Roy glorieux; & d'ailleurs ne prenant intérêt qu'à ce qui regarde la vertu, il y a apparence que le nouveau Titre que vous acquerez ne l'eût pas si fortement touchée, si elle ne le regardoit comme une récompense du mérite: & ce qui luy donne une joie sensible, c'est de voir ainsi couronner l'Eloquence dont elle fait sa principale & sa plus chere étude; & de remarquer en même temps que la main du plus grand des Rois de plus en plus semble s'accoutumer à répandre ses bienfaits sur le sçavoir & sur la vertu; car enfin, MONSEIGNEUR, quelque bienveillance qu'il y eût à donner à la dignité d'Archevêque de Paris, le rang où vous l'élevez, elle l'auroit longtemps attendu si vous ne l'aviez possédée. Vous répandez cette marque d'honneur, qui est accordée à votre seule Personne sur une posterité qui vous est étrangere; & c'est une gloire toute nouvelle, & qui vous est particuliere d'acquérir de nouveaux Titres & de nouveaux honneurs aux dignitez que vous possédez. Ce n'est pas ici le lieu, MONSEIGNEUR, de s'abandonner à ce que l'Académie pourroit penser & dire sur votre sujet: elle ne doit pas vous retenir longtemps quand tout le Royaume s'empresse de vous applaudir. Souffrez seulement qu'elle espere que ces nouvelles dignitez vous approchant davantage de la Couronne, elle va trouver en vous encore un plus fort appuy.

L'E-

L'Eloquence & le Sçavoir vous ont produit d'assez grands avantages, pour croire que vous aimerez toujours ceux qui en font une profession particuliere; & c'est de leur main aussi que vous recevrez les Eloges qui sont dûs à votre vertu. Oui, MONSEIGNEUR, si l'Académie Françoisse merite la reputation qu'elle a acquise, & la roiale protection que vous luy avez procurée, elle instruira la posterité des obligations qu'elle vous a, & des grandes qualitez qui vous ont si justement acquis l'estime & la confiance du plus grand Roy du monde.



DISCOURS prononcé le 17. May 1674. par M. de BENSERADE, lorsqu'il fut reçu à la place de Mr. Chapelain.

MESSIEURS,

CE seroit un mauvais debut pour un nouvel Académicien, que de vous fatiguer d'un long discours, & j'ay haste d'être quitte d'un Compliment qui sent la Harangue, & qui marque bien moins la reconnoissance que la coûtume. Souffrez cette impatience, d'autant plus excusable qu'elle est d'un homme qui jusques icy ne vous a point paru trop pressé, puisque c'est ensuite d'une reflexion de plusieurs années sur son peu de mérite, qu'il se voit à la fin revêtu du glorieux Titre de votre Confrere. Nous avons eu de part & d'autre des mesures à garder, & des scrupules à vaincre. Vous avez prétendu peut-être que je n'y avois point apporté les for-